

n° 338

Avril 2020



« Beaucoup cependant espéraient toujours que l'épidémie allait s'arrêter et qu'ils seraient épargnés avec leur famille. En conséquence ils ne se sentaient encore obligés à rien. »

Albert CAMUS

« La Peste »

SAUVEZ DES VIES
**RESTEZ
CHEZ VOUS**

la
VOIX

du **FROU**

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr

 www.facebook.com/chartainvilliers



Tous à vos crayons de couleur

Dessinez, coloriez, laissez aller votre imagination et accordez-vous un bon moment de détente en famille en réalisant le plus beau des dessins pour marquer votre solidarité envers **tous les personnels hospitaliers** qui tous les jours sauvent des vies face au COVID 19 et assurent la permanence des soins dont la population a besoin

Tous les dessins du village collectés seront remis au personnel de l'hôpital de Chartres. N'oubliez pas de les personnaliser. Déposez les dans la boîte à lettres de la mairie ou celles du 18, avenue des Bruyères ou 17, rue de l'Avenir pour le 16 avril 2020.

MERCI POUR EUX

EDITO

Cher(e)s Carnutes,

Je tiens chaleureusement à remercier les Carnutes qui, à l'unanimité, respectent, pour le bien de tous, les consignes de confinement. Période difficile mais qui reste soutenable du fait que nous avons tous un jardin qui permet de s'aérer et aux enfants de se défouler un minimum. Nous pouvons comprendre ce que subissent des personnes qui vivent en appartement avec seulement une heure de sortie par jour...

Nous n'oublions pas également les personnels soignants, les pompiers, les employé(e)s des magasins d'alimentation, les agriculteurs, les enseignants (ces catégories sont représentées dans notre village), les éboueurs, les postiers...qui continuent de travailler pour que nous puissions continuer de vivre.

Bien entendu l'ensemble de l'équipe municipale est à votre disposition si vous avez besoin d'aide ou de soutien (voir page 3). La mairie est fermée physiquement au public mais la « machine » continue de fonctionner.

Permettez-moi de profiter de cet « édit » pour adresser un remerciement à la large majorité d'électeurs et d'électrices qui a renouvelé sa confiance, en élisant au premier tour, la liste que je menais. Même si la municipalité a cherché à organiser au mieux l'accueil des électeurs dans le bureau de vote, cette élection n'aurait jamais dû avoir lieu dans les conditions que nous connaissons et l'on sait pertinemment que la santé des gens a été mise en danger. De fait nous nous retrouvons dans une situation aberrante où l'ancienne équipe doit continuer à gérer la commune en attendant que le nouveau conseil puisse s'installer en mai, juin...on ne sait pas. Mais on ne peut réécrire l'histoire. « L'histoire ne se répète pas...elle bégaie » (Karl Marx).

Encore merci à tous.

PRENEZ SOIN DE VOUS.

Alain BOUTIN

Pour « préserver » les moyens d'impression de la Mairie, le supplément Histoire de la Voix du Frou d'avril 2020 « 1680-1826 : Le Moulin de Chartainvilliers » n'est momentanément disponible que sur le site internet de la commune. Vous pouvez donc le consulter sur <https://chartainvilliers.fr/au-fil-du-temps/> ou <https://chartainvilliers.fr/bulletins-municipaux-2/>

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 Mars 2020

Au cours de cette réunion, les conseillers présents ont délibéré sur les points à l'ordre du jour :

Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Les différents documents y afférent, proposés pour l'adoption, ont été envoyés à chaque conseiller. C'est la dernière démarche à effectuer pour l'approbation du P.L.U. avant la transmission à la Préfecture, le commissaire-enquêteur a rendu ses conclusions et a donné son approbation, suite à l'enquête publique. Le maire confirme qu'il sera toujours possible de procéder à des modifications simplifiées ou à une révision du P.L.U. ultérieurement.

Après discussion, le conseil municipal, par 9 voix pour et 2 abstentions, approuve le Plan Local d'Urbanisme tel qu'il a été présenté.

Approbation du compte administratif 2019 – commune

- Section investissement
Dépenses 51.083.33 €

Recettes195.493.06
Résultat excédentaire144.409.73 €

Les recettes incluent – report de l'année antérieure (68.109.08 € et le résultat eau/assainissement (65.516.82 €)

- Section fonctionnement
Dépenses370.194.71 €

Recettes592.041.68 € (dont 52.288.50 € résultat du budget eau/assainissement)

Résultat excédentaire366.256.70€ (dont 120.000.00 € proviennent du budget eau/assainissement)

Dans un projet de contrat de transfert, Chartres Métropole souhaite voir inscrire le transfert de ces excédents de clôture de notre budget eau/assainissement dans son budget. CmEau a récupéré la gestion de l'eau et de l'assainissement, et donc de ses recettes mais a laissé à la commune, indéfiniment, les frais de personnel (un peu plus de 16 000,00 € par an) non repris.

Le maintien dans le budget communal des 120.000,00 € « d'excédent » permettrait d'étaler sur environ 7 ans (soit un mandat municipal), cette nouvelle charge importante. Cela permettrait ainsi de mettre à niveau la fiscalité locale, pour faire face à cette dépense de façon moins brutale pour les contribuables du village.

Par ailleurs, le résultat de l'exercice, à savoir l'exécution du budget sans report, présente un déficit de - 10.441.53 € en fonctionnement pour l'exercice 2019. Les conseillers adoptent à l'unanimité le compte administratif de la commune pour l'exercice 2019.

Approbation du compte de gestion 2019 – commune

Les chiffres présentés au compte de gestion sont strictement identiques à ceux du compte administratif. Le conseil adopte à l'unanimité le compte de gestion pour la commune.

Evaluation du mandat qui s'achève :

- stabilité des taux

Du fait de l'annonce de la suppression de la taxe d'habitation, les taux n'ont pas été touchés.

Toutefois, les bases d'imposition comprises dans la fiscalité locale, évoluent chaque année. La commune a perçu env. 18.000.00 € de plus entre 2013 et 2019

- baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (env. 21.000.00 €)

- environ 50.000.00 € d'investissement par an
- contribution de la commune au syndicat scolaire R.P.I. : baisse d'environ 20.000.00 € par rapport à 2013

Habilitation au Centre de Gestion 28 pour renégociation du contrat d'assurance statutaire

Contrat d'assurance groupe souscrit par le Centre de Gestion d'Eure et Loir couvrant les risques financiers encourus à l'égard des agents en cas de décès, invalidité, incapacité et accidents imputables ou non au service, qui arrive à échéance le 31/12/2020 et doit être renégocié pour 4 ans.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Renouvellement contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services SEGILOG/BERGER LEVRAULT

Contrat arrivant à échéance à la fin du mois de mars 2020 et dont les prestations proposées pour une durée de 3 ans sont en hausse de 150.00 € H.T. par an.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Autorisation de signature avenant convention accompagnement juridique des communes membres de Chartres Métropole

Avenant ayant pour objet d'étendre le champ d'application de l'accompagnement juridique des communes au droit de la commande publique.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement 2020

Le conseil, à l'unanimité, donne son accord au mandatement de nouvelles dépenses en section investissement, avant le vote du budget primitif 2020, à hauteur de 25% des dépenses engagées en 2019, hors emprunt.

Questions diverses

Entreprise LIMAGRAIN : les hangars du bout de la rue de l'Egalité ainsi que la serre sont vendus. Un investisseur est intéressé par le site des bureaux.

Le baptême de l'école de Chartainvilliers a eu lieu le 7 février dernier. Les élèves ont choisi de la dénommer « Ecole des Carnutes ».

Résultats des élections du 15 mars 2020

Inscrits	528		
Votants	308	58,33%	
Nuls	4		
Exprimés	304	98,70%	

Nom	Voix	% exprimés	
BAËTE Didier	240	78,95%	ELU
TANTY Fabrice	232	76,32%	ELU
THOUROUDE-ROSSO Catherine	232	76,32%	ELUE
BOUTIN Alain	231	75,99%	ELU
LEJEUNE Dominique	228	75,00%	ELUE
CHOLLEY David	228	75,00%	ELU
DROIT Serge	224	73,68%	ELU
GARNIER Thierry	224	73,68%	ELU
VERNIOL Didier	223	73,36%	ELU
LEVERD Rémi	221	72,70%	ELU
DE BEIR Cécile	219	72,04%	ELU
BOUAZIZ Guy	213	70,07%	ELU
PICHOT Claudie	209	68,75%	ELUE
BENOIST Danielle	203	66,78%	ELUE
CHEUL Janine	198	65,13%	ELUE
PREVOST Jean-Marie	86	28,29%	
HEBERT Michel	82	26,97%	
GUIBERT Denis	82	26,97%	
DA SILVA CORREIA Amélie	79	25,99%	
BARTHELEMY Michèle	78	25,66%	
FARGE Didier	78	25,66%	
BOUYER Thierry	77	25,33%	
WEBER Brigitte	76	25,00%	
GENET Jérôme	76	25,00%	
LASSALE Monique	75	24,67%	
BERTIN Séverine	75	24,67%	
LE BOURSICAUD Renan	74	24,34%	
DAVAL Jérôme	73	24,01%	
WEBER Gérard	72	23,68%	
BARBE Françoise	70	23,03%	

A compter de la diffusion de ce numéro de la Voix du Frou, et ce jusqu'à la fin du confinement, la municipalité renforce la « veille téléphonique » à destination des personnes âgées et/ou isolées de notre village dans le but de converser, échanger, rassurer et rompre quelques instants l'isolement dû au confinement. En accord avec ces personnes et au rythme qu'elles le désireront il y aura un appel rassurant et solidaire. Ces appels se feront sur la base de notre fichier « Canicule », bien entendu si vous voulez vous aussi participer à ces échanges vous pouvez vous faire connaître en laissant un message sur le répondeur de la mairie 02-37-32-32-91 ou en envoyant un mail :



mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr.

Aux parents d'écoliers.

Parce que l'école doit continuer, si vous avez beaucoup de documents et autres exercices à imprimer chez vous, pour vos enfants, dans le cadre de « l'école à la maison », la municipalité peut vous aider et vous soulager dans ces travaux d'impression

Afin d'organiser au mieux ce travail, merci de prendre contact avec la mairie par téléphone ou par mail afin de fixer un rendez-vous (pour respecter les consignes dues à la crise sanitaire). Vous devrez amener vos documents à imprimer sur une clé USB et nous pourrons ainsi assurer les impressions.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CORONAVIRUS
Ce qu'il faut savoir

Santé
publique
France

LES INFORMATIONS UTILES

0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussiez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

• Par la projection de gouttelettes

• Face à face pendant au moins 15 minutes

-1m

QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre

Fatigue

Toux et maux de gorge

Gêne respiratoire

Maux de tête

Courbatures

STADE 1
Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2
Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3
Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4
Accompagnement du retour à la normale

QUELQUES RAPPELS LIÉS A CETTE PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

- La mairie est fermée au public mais vous pouvez nous joindre soit par message sur répondeur (02-37-32-32-91) soit par mail : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr nous vous répondrons très rapidement. En cas d'URGENCE 06-14-26-50-03.
- La collecte des poubelles bleues (tri sélectif) est suspendue jusqu' à nouvel ordre (pas de changement pour les poubelles ménagères).
- Les déchèteries sont fermées.
- Le dépôt en container des déchets verts est également reporté, nous mesurons que cela va poser des problèmes à certaines personnes mais nous comptons sur votre civisme (voir affiche ci-dessous). Privilégiez, si vous le pouvez, les tontes en mulching.
- Les jeux de l'aire de loisirs ainsi que la piste BMX sont fermés.

Si nécessaire vous pouvez retrouver des informations et télécharger un modèle de l'autorisation dérogatoire de sortie (pour les cas limitativement prévus) sur le site de la mairie www.chartainvilliers.fr



INFORMATION

Dans le cadre des restrictions actuelles imposées par le gouvernement pour limiter la propagation du Coronavirus,

Chartres Métropole a reporté le démarrage de la collecte des déchets végétaux.

Vous devez conserver vos déchets végétaux.

En respectant ces consignes, vous contribuerez activement à la propreté de votre commune.

Comment réutiliser vos déchets végétaux ?

JE FAIS DU COMPOST.



reduisonsnosdechets.fr

Composter sans composteur

Faites un trou ou un tas dans un coin pour y déposer vos épluchures de légumes et fruits, marc de café et autres déchets d'origine végétale. Un couvercle en bois, en plastique ou une bâche vous permettront de recouvrir vos apports.

JE PRATIQUE LE PAILLAGE.



reduisonsnosdechets.fr

Le paillage ou mulching

Déposer l'herbe déjà broyée sur le sol, gazon et parterre de fleur. Avantages : fertiliser le sol, limiter les pertes d'eau et la pousse des mauvaises herbes.

Nourrir les animaux domestiques et de la basse-cour

Feuilles de salade, fanes de carottes et épluchures pour les poules, herbe séchée, graminées, trèfle, pissenlits et liserons pour les lapins

N° Vert 0 800 22 20 36
Appel gratuit d'un poste fixe

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



Si vous ne l'avez déjà fait téléchargez l'application Panneau Pocket, gratuite sur App Store ou Google Play. Dans cette période difficile de confinement c'est un outil rapide et efficace pour rester en contact avec la mairie qui diffuse régulièrement des informations concernant notre vie quotidienne qui est fortement perturbée actuellement. Une fois l'application téléchargée vous n'aurez plus qu'à mettre Chartainvilliers en favori et vous recevrez alors les notifications en temps réel.

Merci vous êtes déjà plus de 150 à l'avoir fait à Chartainvilliers.